

ÉTÉ 2021

MONT AIGUILLE ET TRESORS DU DIOIS

**Randonnée itinérante
de 6 jours / 5 nuits / 6 jours de marche**



Cette superbe randonnée de 6 jours dévoile les paysages variés du Vercors Sud : le Haut-Diois avec la Montagne du Jocou, le somptueux cirque d'Archiane et le bucolique vallon de Combau, les Hauts-Plateaux et leur réserve naturelle... enfin le Trièves avec le spectaculaire Mont Aiguille ! En option, l'ascension du Mont Aiguille avec un guide de haute montagne, mythique !

DESTINATIONS QUEYRAS
8 ROUTE DE LA GARE – 05600 GUILLESTRE – FRANCE
Tel : (+33) 04 92 45 04 29

e-mail : contact@randoqueyras.com - web : www.randoqueyras.com

PROGRAMME

Jour 1

Die – Borne – Grimone (1150 m)

Accueil à la gare de Die à 12h15 h. Transfert par les gorges de Gâts aux Sucettes de Borne, curiosité géologique. Pique-nique puis randonnée jusqu'au village de Grimone ; hameau reculé du Haut-Diois où l'écrivain Jean Giono situe l'intrigue des « Âmes fortes ».

3 h de marche. M : de 300 m. D : de 150 m.

Nuit en gîte.

Jour 2

Grimone – Les Nonnières (850 m)

Une splendide étape de crête entre Drôme et Hautes-Alpes sur la Montagne du Jocou, point culminant du Haut-Diois. Nous passons ensuite au Col de Seysse puis aux alpages de Jiboui avant de rejoindre le hameau des Nonnières.

6 / 7 h de marche. M : de 950 m. D : de 1250 m.

Nuit en hôtel** disposant de piscine, sauna et jacuzzi

Jour 3

Les Nonnières – Vallon de Combeau (1400 m)

Entre noyers et lavande, nous rejoignons le hameau de Bénevisse puis les Haut-Plateaux aux bergeries de Tussac. Magnifique coup d'œil sur la vallée d'Archiane et sur les massifs plus lointains du Dévoluy et de l'Oisans. Un cheminement sauvage entre pelouses alpines et combes secrètes nous conduit au merveilleux Vallon de Combeau.

6 h de marche. M : de 1000 m. D : de 450 m.

Jour 4

Vallon de Combeau – La Richardière (1050 m.)

Après avoir profité des charmes de ce vallon bucolique, observé les marmottes et fait l'ascension de la Montagnette, nous basculerons dans le Trièves par le Pas de l'Essaure. Découverte du hameau de Chichilianne, blotti au pied du Mont Aiguille et fin de la randonnée à La Richardière.

6 h de marche. M : de 400 m. D : de 750 m.

Nuit en hôtel** disposant d'un spa.

Jour 5

Tour du Mont-Aiguille ou ascension du Mont Aiguille (en option, à réserver à l'inscription)

Nous faisons le tour de la montagne emblématique du Vercors qui apparaît tantôt comme une aiguille élancée, tantôt comme une vaste muraille dolomitique. C'est au Col de l'Aupet que nous prenons la véritable mesure de ces paysages d'exception.

7 h de marche. M : de 1150 m. D : de 1150 m.

Pour ceux qui ont choisi l'ascension : l'itinéraire est celui de la voie normale avec la descente par les Tubulaires suivi du rappel de la Freychet. Il nécessite l'utilisation du matériel d'alpinisme (baudrier, corde, casque, mousquetons...) qui est fourni par le guide de haute montagne. Cette voie n'est pas très difficile techniquement (3+ max en escalade). Accompagnée par un guide de Haute Montagne, elle est accessible à tous, même à ceux qui n'ont jamais pratiqué l'escalade. Durée 7h (ascension + descente).

Nuit en hôtel** disposant d'un spa.

Jour 6

La Richardière - Maison forestière du Château (1050 m.) – Die

C'est par le Pas de l'Aiguille, haut lieu de la résistance que nous pénétrons de nouveau dans la réserve naturelle des Haut-Plateaux du Vercors. Peut-être aurons nous la chance de surprendre quelque chamois, bouquetins voire même le loup qui est de retour depuis quelques années. Fin de notre itinérance par le Pas du Pison ou celui de Chabrinel, itinéraire des moutons transhumants.

6 / 7 h de marche. M : de 800 m. D : de 800 m.

Transfert à la gare de Die et séparation à 17h.

Ascension du Mont-Aiguille :

Ceux qui le souhaitent pourront faire l'ascension mythique du « Mont-Aiguille » qui fut gravi pour la 1ère fois en 1492 par Antoine De Ville. Cette ascension sera réalisée le J5 à la place du Tour du Mont-Aiguille prévu ce jour-là. **Elle doit être commandée au moment de l'inscription.**

L'itinéraire de la voie normale avec la descente par les Tubulaires suivi du rappel de la Freychet nécessite l'utilisation du matériel d'alpinisme (baudrier, corde, casque, mousquetons...) qui sera fourni par le guide de haute montagne.

Pas très difficile techniquement (3+ max en escalade), accompagnée par un guide, cette voie est donc accessible à tous, même à ceux qui n'ont jamais pratiqué l'escalade.

Vous devez néanmoins être capable de pratiquer un sport d'endurance (ex : marche en montagne) sur une durée de 5 à 7 heures environ.

Un guide de haute montagne emmène au maximum 4 personnes avec lui. Si vous êtes plus nombreux il est possible de prévoir plusieurs guides.

Pour atteindre le sommet du Mont-Aiguille et redescendre, il faut compter environ 7h00 pour une cordée de trois à quatre personnes.

4 personnes au maximum par guide.

- 1 personne : 380 € par personne
- 2 personnes : 195 € par personne
- 3 personnes : 135 € par personne
- 4 personnes : 105 € par personne

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à la gare de Die à 12h15 h

L'accès sur place

Ferroviaire :

Gare d'accueil : gare S.N.C.F de Die sur la ligne Paris Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz). En journée : correspondances depuis les gares de Valence-ville ou Valence-TGV par train ou bus. Consultez les horaires sur www.oui.sncf

Routier :

- De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die ;
- De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé). Plus d'information sur www.viamichelin.fr

En cas de retard, vous devrez rejoindre par vos propres moyens l'hébergement du 1er soir :

Gîte La Sauvagine

Grimone - 26410 Glandage

Tél : 04 75 21 10 06

www.gite-lasauvagine.fr

Vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour ?

Office de Tourisme de Die et du Diois

Tel : +33(0)4 75 22 03 03 ou contact@diois-tourisme.com

www.diois-tourisme.com

DISPERSION

Transfert à la gare de Die et séparation à 17h.

NIVEAU

3 chaussures

Pas de difficultés techniques. Quelques passages sur des crêtes aériennes cependant.

HEBERGEMENT

1 nuit en gîte, base chambres partagées

1 nuit en gîte de montagne (dortoirs de 6)

3 nuits en hôtel ** base chambres partagées.

Les repas

- Petits déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements
- Pique-niques préparés le plus souvent par l'accompagnateur

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

GROUPE

De 5 à 8 personnes.

ENCADREMENT

Un.e accompagnateur/trice en montagne diplômé.e (Brevet d'État) pour un groupe de 6 à 14 personnes.

Un.e guide de Haute-Montagne pour l'ascension optionnelle du Mt Aiguille.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

L'ensemble de vos affaires est réparti entre un sac à dos porté pendant la marche (30 à 40 litres) et un sac de voyage avec cadenas que vous retrouvez le soir.

- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante
- Des pantalons de trek
- Un bonnet
- Une casquette ou un chapeau
- Des lunettes de soleil
- Une paire de gants
- Une cape de pluie
- Une gourde (ou poche à eau, pipette)

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence
- Une lampe frontale
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs)

Couchage

- Un drap-sac uniquement pour les nuits en gîte
- Une taie d'oreiller

Pharmacie

- Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.
- En raison du contexte sanitaire, merci de prévoir gel hydro-alcoolique et masques

Bagages

- Un sac à dos d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée
- Un sac de voyage souple (maximum 20 kg) transporté par véhicule

Divers

- Des vêtements de rechange
- Des chaussures légères pour l'étape
- Un maillot de bain
- Une paire de lacets de rechange
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Du papier toilette
- Un couteau de poche
- Un petit « tupperware » pour certains gîtes qui fournissent des salades
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une aiguille et du fil
- Une pochette antiviol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance et d'assistance

DATES ET PRIX

- 09 au 14 mai
- 23 au 28 mai
- 06 au 11 juin
- 20 au 25 juin
- 04 au 09 juillet
- 11 au 16 juillet
- 18 au 23 juillet
- 25 au 30 juillet
- 01 au 06 août
- 08 au 13 août
- 15 au 20 août
- 22 au 27 août
- 12 au 17 septembre
- 24 au 29 octobre
- 31 octobre au 05 novembre

Prix (par personne) (hors ascension du Mont Aiguille) : 865 €

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en pension complète sur l'ensemble du circuit
- Le transfert des bagages (limités à 20 kg)
- L'encadrement par un accompagnateur en montagne sur l'ensemble du circuit
- Les transferts en début et fin de circuit depuis la gare de Die

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles
- Les assurances
- Les visites et activités non prévues au programme
- L'option "ascension du Mont Aiguille"

POUR EN SAVOIR PLUS

La Cartographie

IGN 1 / 25.000ème n° 3237 OT Glandasse

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour).

Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? : **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédant le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

Code : RAMATD

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

**CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM**

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z